L'actu
Infor'Ama
Votre bulletin communal

43e édition

LE CARNAVAL EST DE RETOUR

Cortège dimanche 11 février

EDITO

Chères citoyennes et chers citoyens de Jehay, Ampsin, Ombret, Flône et Amay,

Cette année encore, le travail budgétaire est l'aboutissement d'un travail collectif des services, pilotés par le service Finances, qui souvent dans un délai fort court, réalise des analyses, simulations, recherches pour arriver à l'équilibre.

Je tiens donc tout particulièrement à remercier ce service pour son travail efficace, mais aussi toute l'Administration pour son implication accrue dans les travaux budgétaires et dans le souci d'économie, sans cesse présent dans les esprits.

La majorité tient sa ligne de conduite : saisir les opportunités qui se présentent à elle, demeurer un partenaire fiable pour les entités partenaires, tout en assumant les charges de plus en plus importantes qui pèsent sur les communes (zone de police, de secours, effet du tax-shift,…). Et ce, sans aucune modification de la fiscalité.

Partant du constat que notre population mérite les meilleurs services, que les législations et réglementations changent régulièrement et, en pratique, peu souvent dans la simplification administrative, la majorité tente d'apporter les solutions les plus pragmatiques, notamment par la formation et la qualification accrue dans les recrutements.

Cette volonté peut se mettre en œuvre via nos deux outils de base que sont le plan de gestion, actualisé l'année dernière et le PST, évalué cette année et qui fera l'objet d'une actualisation également dans le premier semestre l'année prochaine.

Malgré les difficultés budgétaires, les projets ont été menés, répondant au mieux aux besoins des citoyens. La charge du passé a également été assumée.

Même si la marge de manœuvre n'a jamais été fort large : le personnel a été préservé, le patrimoine également, les services ont perduré et se sont adaptés à notre population sans coût supplémentaire pour celle-ci.

■ *Luc Mélon*
Echevin des Finances & du Budget

N° 40
FEVRIER 2018
www.amay.be

Réemploi
Prix Environnement
Mobilité
2 - 3

4 - 5
BUDGET 2018

Bibliobus
Team Rorive
Résultats concours
Tribunes politiques
Carnaval - Agenda
6 - 7 - 8

RÉEMPLOI

Avant d'acheter du neuf, pensez à réparer vos objets. Vous pouvez le faire vous-même, vous faire aider ou confier la tâche à des professionnels. Création d'un **Repair Café à Amay** (dans les locaux du magasin Amay'nagement). Plus d'infos sur la page Facebook Repair café Amay ou en contactant Frank Delandshere au 0496/729.545

S'il s'agit de vêtements, sacs et bijoux fantaisie, rendez-vous **au magasin de seconde main « Pas cher chic »,** chaussée Roosevelt, 10/B.

Et pourquoi ne pas transformer un matériau récupéré en un autre objet, simplement en faisant preuve d'un peu de créativité ?

Entre brocantes, petites annonces ou sites web, ce ne sont pas les solutions qui manquent.

“Le réemploi, c'est ... ”

Et vous avez le choix des destinataires : des proches, une association, un CPAS, une crèche, une école, etc. Penser au **magasin Amay'nagement** situé chaussée F. Terwagne 76 (dans l'ancienne buvette de foot). Contact : 085/830.828 ou marie.hubin@amay.be

Le troc est une pratique vieille comme le monde. C'est aussi un excellent moyen d'éviter de jeter un objet qui a encore une certaine "valeur". **Magasin TROC**, rue de la Céramique, 3 à Amay.

Nous produisons chaque jour une importante quantité de déchets qu'il faut ensuite collecter, puis recycler ou traiter dans le respect de normes environnementales strictes.

C'est essentiellement dans nos comportements et dans nos habitudes d'achat et de consommation que l'on peut faire des efforts.

Pour vous aider à faire les bons choix, le guide "Le réemploi, c'est pour moi !" d'Intradel, reprend une série de conseils pratiques et de nombreuses adresses, qu'il s'agisse d'acheter, de vendre, de donner, de réparer, de louer...

Ce guide est disponible au service communal de l'Environnement, rue de l'Industrie 67 – 4540 Amay.

Réfléchissons avant de jeter !

Consultez également quelques liens utiles pour le réemploi sur www.amay.be

PRIX DE L'ENVIRONNEMENT

La Province de Liège, soucieuse de l'avenir du territoire, a mis en place plusieurs initiatives depuis 2006, afin de diminuer son impact carbone sur le territoire.

Afin d'impliquer les acteurs du territoire dans ce mouvement, la Province de Liège organise depuis 2016 le Prix de l'Environnement.

Pour couvrir les différentes franges de la population, le prix est décerné à quatre catégories différentes : #1 étudiant/établissement scolaire, #2 citoyen, #3 association, #4 entreprise.

Chacun des quatre gagnants reçoit un prix de 1.500,00 € et bénéficie de publicité dans différents médias.

Envie de participer à l'édition 2018 ?

Téléchargez et complétez le formulaire de candidature sur www.amay.be et envoyez-le par mail à stp.direction@provincedeliege.be

Les candidatures seront ouvertes à partir du 2 janvier 2018 et se clôtureront au 23 mars 2018 à minuit.

Parmi les candidatures déposées, un jury composé de 5 personnes sensibles à la protection de l'environnement désignera les lauréats qui se verront remettre leur prix lors d'une cérémonie de proclamation qui aura lieu **le 19 avril 2018.**

Gare à votre stationnement dans le centre-ville

Il nous paraît utile de rappeler quelques informations sur le stationnement dans le centre-ville.

La zone bleue

Pour rappel, ce principe a été instauré pour améliorer l'accès aux commerces et aux commodités du centre. Le principe de cette zone bleue est de garder la gratuité du parking à condition d'apposer un disque bleu, du lundi au samedi, de 9h à 18h, avec une durée de stationnement limitée à 2h. A toutes fins utiles, rappelons que le disque indique bien l'heure d'arrivée (ceci sous-entend qu'il n'est évidemment pas permis de venir modifier l'heure de son disque tout au long de la journée).

Un non-respect du stationnement en zone bleue engendrera une redevance d'un montant de 15 €.

Rappel des zones de stationnement réglementées en zone bleue

Au début de la chaussée F. Terwagne // Rue Paul Janson // Rue Joseph Wauters (du rond-point jusqu'au carrefour avec la rue de la Paix) // Rue Gaston Grégoire (du rond-point jusqu'au carrefour avec la rue Vigneux) // Place Gustave Rome autour de l'îlot central // Place Adolphe Grégoire (« Grand-Place ») // Place Ramoux (devant le « Carrefour Express »)

La zone piétonne

En période de saturation de la Grand-Place ou simplement pour venir au plus près des commerces concernés, certains utilisateurs ont pris l'habitude d'aller stationner leur véhicule sur la place Sainte-Ode (zone entre la Grand-Place et la rue Gaston Grégoire), à savoir en zone piétonne (panneau routier présent à l'entrée). Petit rappel du code de la route, s'y stationner s'apparente à une infraction de première catégorie, sanctionnée d'une amende administrative ou d'un paiement immédiat de 55 €.

Pose de bornes escamotables

Le 10 janvier dernier, la société Eurosign S.A. de Fernelmont a procédé à la pose de deux bornes escamotables au niveau du passage entre la Place Grégoire et la Place Sainte-Ode :

Une borne automatique qui pourra être pilotée à distance par digicode pour les fournisseurs et les services de secours.

Une borne escamotable qui pourra être actionnée par clé (afin de laisser passer les véhicules de secours plus larges).

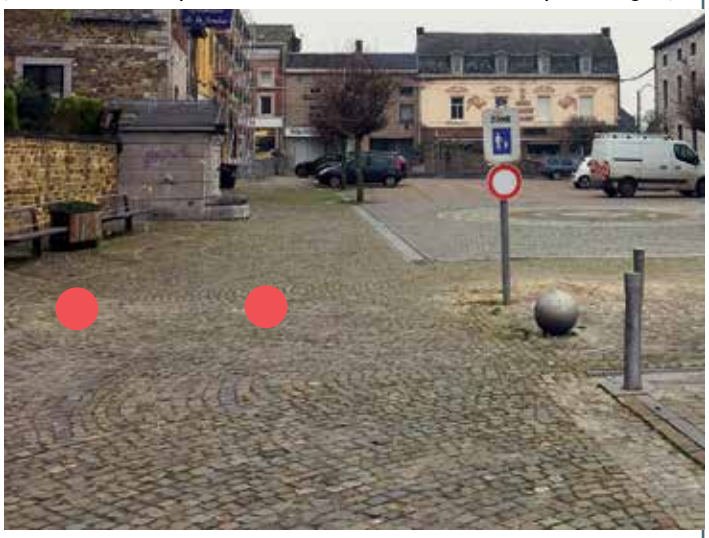

> **L'objectif de ces bornes ?**
>
> La mise en service de ces bornes escamotables est destinée avant tout à préserver le caractère piétonnier de la place Sainte-Ode en permettant de gérer l'accès à certains emplacements uniquement aux véhicules autorisés (aires de livraison, accès des véhicules de secours et d'intervention). L'équipement aura coûté pas moins de 12.510,80€.

Les parkings de stationnement libre

Rappel des parkings accessibles sans restriction :

Rue Emile Vandervelde, à côté de la Poste // Rue de l'Industrie (parking SNCB) // Rue de l'Hôpital (Ecole des Tilleuls) // Tour Romane // plaine de jeux (rue de l'Industrie) //Rue Albert 1er (parking de l'ancienne école des Marronniers).

Soit plus de **320 places disponibles** sans durée de temps. Il est demandé aux usagers qui doivent stationner pour une longue durée d'occuper ces parkings de délestage et ainsi garder facilité d'accès et convivialité aux commerces, bureaux et services.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les agents constatateurs au Service communal Environnement – rue de l'Industrie, 67

085/310 542.

Le Servibus est une initiative de la Commune d'Amay (en accord avec le CCCA) avec la société Visiocom et le sponsoring de commerçants de la région pour aider à la mobilité des non-motorisés.

Sur réservation uniquement, le Servibus rend de nombreux services aux personnes sans véhicule, âgées, isolées. Vous pouvez aussi vous rendre sur le marché le samedi et au centre d'Amay où l'on vous donnera une heure et un endroit de rendez-vous pour un transport groupé, toujours sous réservation.

Les cartes de 10 voyages sont en vente à la Commune et sur le bus au prix de 5€.

Horaire : **Réservation exclusive au service des Affaires sociales : 085/830 820-821 ou 0494/516 543, du lundi au vendredi de 9 à 12h, plusieurs jours à l'avance.**

4 BUDGET 2018 : PLAN D'ACTIONS ANNUEL

Le Conseil communal a donc adopté le 20 décembre dernier les budgets ordinaire et extraordinaire de notre Commune pour l'exercice 2018.

Nous vous proposons de vous communiquer quelques éléments d'information sur l'importance et les contraintes liées à l'élaboration budgétaire ainsi que sur son utilité dans votre quotidien en tant que citoyen amaytois.

Ces informations vous permettront, nous l'espérons, de mieux comprendre le fonctionnement de la Commune et plus largement sa structure financière, avec la mise en évidence de ses points forts et de ses faiblesses et de répondre peut-être à certaines questions que vous pourriez vous poser.

L'élaboration du budget communal est un acte important de la vie locale

Le budget communal est essentiel : il prévoit l'ensemble des recettes et dépenses qu'une commune va effectuer durant une année civile complète, du 1er janvier au 31 décembre. Avec lui, nous disposons d'une planification des projets et des décisions importantes, cela permet aux responsables politiques de piloter la Commune avec des perspectives concrètes. C'est donc un outil indispensable pour maîtriser les coûts et se prémunir contre une gestion non adéquate de nos ressources.

Les pouvoirs locaux sont mis sous pression

Il existe en effet chez tous les responsables locaux, bourgmestres en tête, l'absolue nécessité de pousser un cri d'alarme destiné aux décideurs des autres niveaux de pouvoir.

Depuis maintenant sept années, les Communes endurent les effets d'une crise financière mettant à mal les trajectoires budgétaires. Dans ce contexte, les Communes sont contraintes de réfléchir plus encore à l'opportunité d'engager le moindre euro public afin d'éviter un dérapage budgétaire.

Viennent s'ajouter à cette crise financière les décisions de l'Europe, du Fédéral et du Gouvernement wallon, reportant certaines missions fondamentales sur les Communes sans y adjoindre l'enveloppe budgétaire nécessaire.

Quelques exemples concrets

La politique de « chasse » et plus singulièrement d'exclusion des chômeurs décidée par le gouvernement fédéral et ses conséquences sur le budget du CPAS. De plus en plus de personnes touchées par la crise et exclues du chômage émargent au CPAS, impactant de manière significative les dépenses, sous forme de Revenu d'Intégration Sociale (doublement du nombre de RIS en 5 ans). La Commune se doit d'intervenir financièrement afin de soulager son partenaire le CPAS, véritable fer de lance de notre politique sociale. Cette année, la dotation communale au profit du CPAS s'élève à 1.669.468,11€.

La réforme des Zones de secours, implémentée par le Fédéral et entrée en vigueur en 2015. Cette réforme privilégie plusieurs zones provinciales et donc une absence d'économie d'échelle qui, par voie de conséquence, implique un apport financier plus important et ce, surtout pour les Communes.

Le financement des Zones de Police, qui devait être réparti 50-50 entre la Commune et le Fédéral : la réalité, c'est 80% à charge des Communes et seulement 20% pour l'Etat.

L'effet du Tax-Shift, qui diminue les recettes issues de l'Additionnel à l'IPP pour 2018 (montant de l'impact : 177.867,27€).

Le graphique ci-dessous nous montre l'augmentation croissante de la dotation communale au CPAS qui, depuis 2011, est passée de 1.200.000€ à 1.669.468,11€ en 2018; soit une hausse de 39,12%.

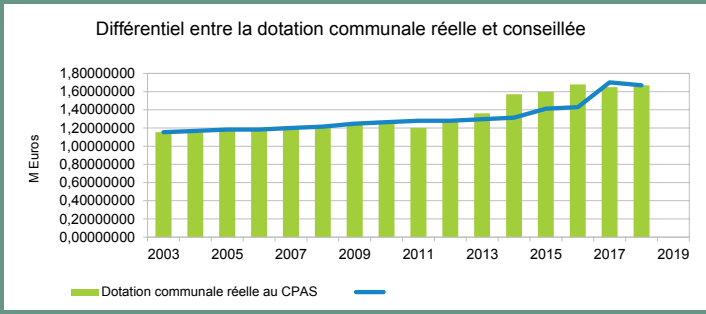

L'exercice budgétaire 2018 pour notre Commune a été difficile à réaliser

Les charges qui incombent aux Communes sont de plus en plus conséquentes (dotation des Zones de Secours et de Police,...) tandis que les recettes y afférentes (Additionnels, Fonds des communes,...) diminuent drastiquement et ne couvrent même plus la gestion courante.

En termes d'investissement, il n'y a que des projets à taille humaine ayant une valeur ajoutée pour la collectivité, les générations futures et la préservation du patrimoine communal.

Parmi ces projets d'investissement, retenons:

les investissements dans nos ***écoles*** (extension, rénovation, aménagement) afin d'accueillir nos enfants dans des conditions optimales (1.601.024€);

la solidarité renforcée envers les ***partenaires sociaux, culturels et sportifs*** (30,10 % du budget est transféré à nos partenaires);

les investissements dans les ***projets économiseurs d'énergie*** permettant de réduire les dépenses de fonctionnement dans un délai court (360.000€). Cela concerne l'infrastructure scolaire d'Ampsin et la salle communale des Mirlondaines ;

les investissements dans ***l'entretien des voiries*** (400.000€) et leur ***amélioration*** (755.000€) ;

la création d'un skate park (8.825€ de parts communales). Il s'agit d'un projet plébiscité par les jeunes de notre Commune, subsidié à hauteur de 26.475€;

les investissements dans la ***sécurité,*** avec l'aménagement d'un passage pour piétons aux abords du Hall omnisports (23.000€), l'aménagement d'une rampe d'accès au gymnase d'Ampsin (15.000€) et l'aménagement d'une rampe

> *« Amay prévoit des investissements pour un montant total de 3.976.189,46€ »*

d'accès aux Maîtres du feu (3.000€).

les investissements dans l'aménagement de nos cimetières, avec la fabrication d'encadrement des concessions (10.000€), la réalisation d'ossuaires (25.000€) et 30.000€ dans l'entretien et l'aménagement.

Ce graphique met en évidence la part représentée par les coûts en personnel qui constituent la dépense budgétaire la plus conséquente. D'où, l'intérêt d'une budgétisation et d'un contrôle efficaces par l'Administration.

Ce graphique démontre aussi la part importante (30,2%) allouée aux dépenses de transfert qui sont constituées principalement par la dotation du CPAS, la zone de police, la zone de secours Hemeco et les charges d'Intradel.

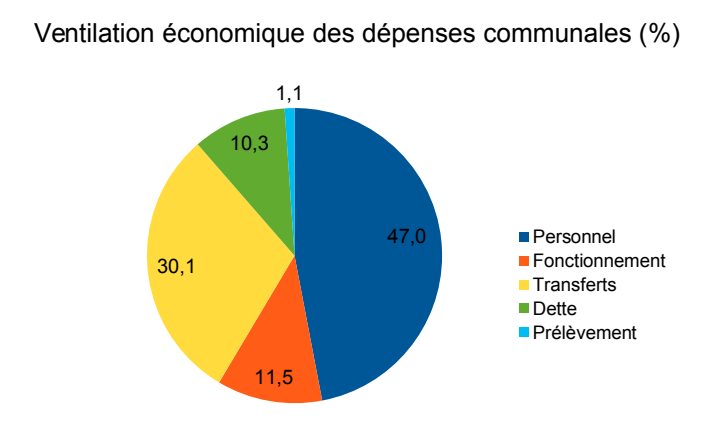

Que faites-vous de notre argent?

Les taxes alimentant directement la caisse communale se limitent aux additionnels à l'IPP et au précompte immobilier : cet apport direct représente 39,07% des recettes globales de la Commune. Le reste des recettes est essentiellement un transfert (également composé de taxes et d'impôts) provenant de nos Autorités de tutelle, à savoir l'Etat fédéral et la Région wallonne.

Ce graphique nous indique que les recettes sont majoritairement constituées de transferts issus principalement du Fonds des Communes et des Additionnels à l'IPP et au précompte immobilier.

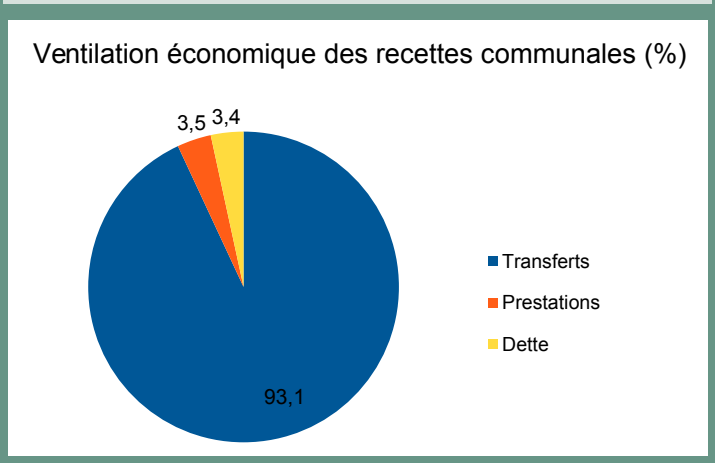

> *Amay est une commune qui investit dans l'entretien et l'amélioration des voiries*

Notons que notre Commune est une des seules à ne pas avoir augmenté les taux ni à l'IPP (Impôt des Personnes Physiques), ni au Précompte immobilier afin de ne pas ajouter de difficultés supplémentaires aux ménages qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

Peu de changements ont été opérés par rapport à l'exercice 2017. Seules deux redevances pour les prestations administratives en matière d'urbanisme et de cadastre ont été revues légèrement à la hausse afin de correspondre au coût réel du service rendu et de les adapter au nouveau CoDT (entré en vigueur en juin 2017).

Conclusion

Le contexte socio-économique de notre région est des plus précaires. Si nous avons réussi à boucler un budget sans augmentation de taxes malgré la diminution des rentrées et l'augmentation des charges en provenance du fédéral et du régional (qui touchent directement les plus fragilisés d'entre nous), **nous devrons plus que jamais garder notre cap : développer des projets à taille humaine, tenables financièrement, qui répondent à des besoins du quotidien.**

Le graphique ci-dessous nous indique que le poids de la dette est passé de 1.895.908,25€ en 2005 contre 1.625.749,81€ en 2018; ce qui représente une diminution de l'ordre de 14,25%.

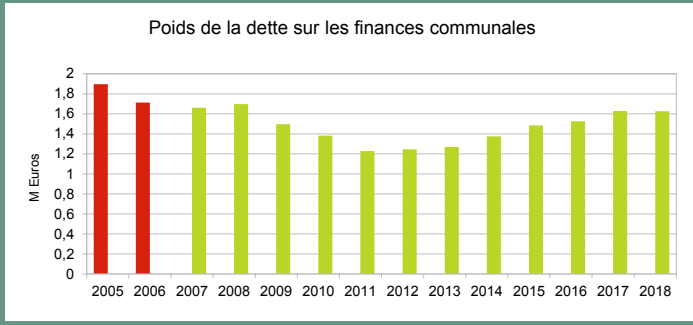

Nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles décisions ou restrictions (ne nous appartenant pas) qui feraient pression sur notre Commune. Dans ce cas, des choix beaucoup plus douloureux devront être assumés par toutes et tous.

Néanmoins, cette année encore, tout est sous contrôle et les projections les plus contraignantes sont intégrées. Le désendettement est toujours en cours (comme l'illustre le graphique ci-dessus), la solidarité avec nos partenaires est garantie, l'emploi est maintenu et les citoyens préservés.

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2018

Le bibliobus de la Province de Liège est un bus aménagé en bibliothèque itinérante desservant votre quartier 2 fois par mois et ouverte à tous. Ce service est gratuit pour les moins de 18 ans. Concernant les prêts, 15 livres maximums peuvent être empruntés pour la durée de 2 passages et sont renouvelables une fois. La réservation des livres s'effectue lors de votre visite dans le bibliobus soit par courrier, soit par e-mail.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site web www.amay.be

HORAIRE BIBLIOBUS > 1er et 3e Mardis

AMPSIN (Amay) 9h à 10h30
Ecole communale,
Rue Aux Chevaux, 6
(Horaire de vacances : 9h15 à 9h45)

JEHAY (Amay) 13h30 à 14h30
Ecole communale,
Rue du Tambour, 27
(Horaire de vacances : 11h30 à 12h)

AMAY 10h45 à 12h
Ecole communale,
Allée du Rivage, 12
(Horaire de vacances : 10hà 10h30)

AMAY 14h45 à 15h30
Ecole communale,
Rue de l'Hôpital, 1
(Horaire de vacances : 10h45 à 11h15)

HORAIRE BIBLIOBUS > 1er et 3e vendredis

AMAY - THIERS 13h30 à 14h
Ecole spéciale, Rue Velbruck, 22

AMAY - THIERS 14h05 à 16h
Ecole communale, Rue H. Collinet
(Horaire de vacances : 11h à 12h)

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2018

Janvier	-	16	Juillet	3*	-
Février	6	20	Août	-	21*
Mars	6	20	Septembre	4	18
Avril	3*	17	Octobre	2	16
Mai	-	15	Novembre	6	20
Juin	5	19	Décembre	4	18

*= Horaire de vacances scolaires

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2018

Janvier	5*	19	Juillet	6*	-
Février	2	16*	Août	-	17*
Mars	2	16	Septembre	7	21
Avril	6*	20	Octobre	5	19
Mai	4	18	Novembre	-	16
Juin	1	15	Décembre	7	21

DU CÔTÉ DE LA TEAM RORIVE

La Team se compose de 7 parents : Aurore, Angélique D., Angélique L., Cristel, Eddy, Laetitia et Monique. Ils se réunissent tous les mercredis (de 9h à 12h) dans le local du PCS. Ils sont soutenus dans leur initiative par le Centre culturel et le service du Plan de Cohésion sociale.

Leur actu du moment

Mardi 13 février (au départ du local GDMC à 13h30), la Team organise une séance cinéma pour le Quartier Rorive suivi d'un goûter au Centre culturel : après avoir visionné le film **" Les Goonies "**, dégustation d'une farandole de pâtisseries et mise à disposition d'un bar à sirops pour les plus gourmands.

En collaboration avec le PCS, le Centre culturel, le Café papote et le Delhaize d'Amay.

Où les joindre ?

Une page Facebook ouverte au public existe : Officiel Team Rorive. Vous y trouverez des photos de leurs activités et manifestations de quartier. Elle fonctionne aussi comme une boîte à idées puisque vous avez la possibilité de leur suggérer vos idées/réactions par ce biais.

RÉSULTATS CONCOURS VITRINES

Félicitations aux 3 gagnants et à tous les participants pour leurs belles réalisations. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine !

1. La vitrine de chez Camps décorée par les enfants de la garderie de Saint Pierre remporte le prix de l'originalité.Les enfants gagnent une animation du service Accueil extrascolaire communal ;

2. La vitrine de l'Amayson décorée par la maison d'enfant Les Rase Moquette remporte le prix du travail et gagne une animation à la forêt de Popy;

3. La vitrine de la bijouterie Cozzolino décorée par la maison d'enfant La Grenouillère remporte le prix de l'esthétisme et gagne une séance de psychomotricité au hall Omnisport.

Une cérémonie en présence du Collège, des Directions des écoles communales, de la Présidente de l'ADIA, des commerçants lauréats et de notre Directrice Générale, s'est déroulée le mardi 23 janvier afin de récompenser les gagnants.

ecolo
Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

Bonjour à toutes et tous !

Février est le mois du carnaval. Cette festivité, importante dans la vie Amaytoise, est l'occasion de se retrouver, tous ensemble dans les rues d'Amay durant plusieurs jours.

A la fin du mois de février, et après un peu de repos, nous vous proposons de venir assister à une conférence – débat avec l'eurodéputé Philippe Lamberts.

Après une carrière dans le privé chez IBM, Philippe Lamberts est devenu parlementaire européen en 2009. Il y est actuellement co-président du groupe des Verts.

Outre son activité intense dans le parlement, il communique très régulièrement et de manière très compréhensible par tous sur des sujets très variés. Parmis les thèmes préférés de Philippe Lamberts, citons: **le prolongement de l'autorisation du glyphosate , la politique migratoire en Europe , la régulation financière ou la justice fiscale.**

Venez donc l'écouter et débattre avec lui, avec nous,

le 27 février à 20h au Centre Culturel d'Amay

lors d'une rencontre où tout le monde pourra prendre la parole.

Ce sera bien sûr l'occasion de rencontrer le groupe ECOLO Amaytois.

Bon carnaval ! Et au plaisir de vous rencontrer le 27 février.

Eric Englebert
Pour la locale ECOLO d'Amay
slecoloamay@gmail.com

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR
ecolo
#CRÉONSDEMAIN

AMAY PLUS
LA FORCE DE NOS IDÉES

Instaurer un cours obligatoire de 2h de philosophie et de citoyenneté, qu'en pensez-vous ?

Les attentats qui ont frappé Bruxelles le 22 mars 2016 ont changé la donne.

Dans son rapport, la commission d'enquête parlementaire mise en place à la Chambre pointe d'ailleurs l'importance de l'éducation aux médias et du développement d'une pensée critique.

« Plus encore qu'en 2015, les enjeux du vivre-ensemble sont aujourd'hui cruciaux : le renforcement de l'éducation citoyenne et l'approche socio-historique des faits religieux sont les meilleurs remparts contre les discours haineux, les fake news, les théories du complot, le rejet de l'autre et de la société ».

L'actuel cours de philosophie et de citoyenneté est un fiasco. C'est une hérésie pédagogique qui maintient une séparation entre les élèves puisque la 2e période du cours est optionnelle. Une période par semaine ne suffit pas à rencontrer les ambitions des référentiels et programmes. Enfin, la formule retenue du 1h + 1h pose des problèmes d'organisation. Le chaos annoncé s'est vérifié : il nuit au bien-être des enseignants et complique le travail des directions.

Un véritable cours de philosophie et de citoyenneté de deux heures serait une occasion unique de nourrir de façon positive l'identité des jeunes.

Le Comité politique.

Soutenez le Mouvement AMAY.PLUS

PS

Conseil commun du 20/12/2017- Focus sur le CPAS

Comme chaque année, les conseillers PS de l'action sociale se réjouissent de la tenue de ce Conseil commun. C'est une occasion rare de mettre en lumière notre CPAS et, vu l'ampleur et l'importance de ce travail, de remercier tout son personnel.

Nous avons à cœur d'évoquer avec certains chiffres du rapport d'activités les Services du CPAS car tous contribuent à remplir la mission d'assurer la dignité humaine. Pensons sans être exhaustif, à la cuisine qui fournit quotidiennement des repas de qualité à tant de personnes plus fragiles, à l'EFT qui accomplit un si bon travail de formation et réalise de plus en plus de chantiers ou encore au service insertion socioprofessionnelle qui est toujours proactif dans le suivi des articles 60.

En 2017, le CPAS a également poursuivi la récolte et la distribution d'invendus alimentaires et développé comme nouveau service l'initiative locale d'accueil. Ces évolutions et toutes les autres activités sont d'autant plus importantes à souligner qu'elles sont accomplies à volume d'emploi constant et dans des conditions de travail pas toujours faciles pour le personnel vu l'état du bâtiment du CPAS et les efforts habituels pour limiter les frais de fonctionnement.

Nous devons bien sûr souligner l'action sociale en tant que telle. Au cours de l'année écoulée, nous avons pris 891 décisions d'aide financière dont + de 420 concernaient le logement (loyer, garantie locative, énergie – eau gaz électricité chauffage, ...) et 67 le domaine de la santé. Le reste portait sur des décisions en matière de guidance, d'intervention en faveur des activités scolaires et parascolaires des enfants et des allocations de chauffage.

A toutes ces décisions s'ajoutent des interventions dans les prestations de service d'aides familiales, les commissions énergie (pour éviter les coupures chez certains habitants menacés), les services d'accueillantes à domicile et toutes une série de services annexes gravitant autour du CPAS et géré par ce dernier.

Le travail des travailleurs sociaux ne se limite bien évidemment pas à solliciter les aides reprises ci-avant. Il y a tout un travail social, d'orientation, d'accompagnement, de conseil, ... qui lui n'est pas chiffrable car il concerne l'humain.

C'est aussi cela la vocation d'un CPAS : assurer à toute personne le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Les travailleurs sociaux sont les artisans de l'application et de la mise en place de ces missions. Notre groupe tient à souligner l'excellent travail réalisé par tout le personnel du CPAS qui œuvre parfois dans des conditions de travail difficiles."

Les conseillers du groupe PS au Cpas
Renata GAVA ; Marie-Christine Hauteclair
Michel Vanbrabant

Agenda

PRIX ENVIRONNEMENT
inscription
du 2 janvier
au 23 mars à minuit
p.2

Be WAPP
inscription du
15 janvier
au 15 mars

Samedi 3 février
ramassage du bois

Vendredi 9 février
remise des clés

Dimanche 11 février
CORTÈGE

Lundi 12 février
Bal des enfants

Vendredi 16 février
enterrement de
Mitchi Pecket

Samedi 17 février
grand feu de la macrâle

ACTU TEAM RORIVE
Ciné + goûter au Centre
culturel mardi 13 février
p.6

LE CARNAVAL EST DE RETOUR…

Le carnaval est un événement attendu qui symbolise le passage de l'hiver au printemps : il signale le renouveau dans l'exubérance, la fantaisie et l'imagination.

Cette année, c'est la 43e édition du carnaval d'Amay du samedi 3 février au samedi 17 février.

Le cortège se déroulera le dimanche 11 février

Vivez ce folklore carnavalesque intense en toute sécurité

Itinéraire modifié cette année

Départ chaussée Roosevelt - Rue de Biber - Place Gustave Rome - Rue Joseph Wauters - Chaussée Roosevelt - Traversée de la Grand-Place pour rejoindre la rue Paul Janson que l'on prend en sens interdit pour rejoindre le rond-point situé chaussée Roosevelt - Direction vers le Gymnase communal, rue de l'Hôpital, pour la dislocation du cortège.

Afin d'éviter des incidents prévisibles, il est souhaitable de déplacer les véhicules en stationnement sur le parcours du cortège dès 11h30.

Le centre-ville sera interdit à la circulation entre 12h et 19h.

Une déviation sera mise en place au pont d'Ampsin et au pont d'Ombret

13h30 : formation du cortège au niveau de la fleuriste « Intuitions Fleurs », chaussée Roosevelt.

Les groupes rallieront le lieu de concentration par la chaussée Roosevelt

14h : DEPART DU CORTEGE

Déroulement du Carnaval

Le samedi 3 février est consacré au ramassage du bois pour la préparation du grand feu. La collecte bénévole s'effectue dans la joie et avec le soutien d'une fanfare.

Le vendredi 9 février voit la remise de la clé de la ville au prince du carnaval 2018, Pascal Loyen, pour l'ouverture officielle des manifestations du dimanche après-midi; le grand cortège carnavalesque compte plus de mille participants, grâce au rassemblement de groupes et sociétés musicales de la région.

Durant plus de trois heures, toutes les rues de la cité mosane tressautent dans l'allégresse des différents groupes qui terminent leur périple au gymnase.

Le lundi 12 février est réservé au bal costumé des enfants au gymnase.

On clôture les festivités le **samedi 17 février** sur le site de la Tour romane par le procès de la macrâle, ponctué d'un feu d'artifice et d'une soirée. Ainsi la tradition populaire est respectée. Les Amaytois peuvent accueillir dignement le printemps tout proche… dans l'attente du carnaval suivant.

En pratique…

Vous pouvez faire un don de bois (de bonne qualité). Contactez un des responsables de Carnama (cfr. www.amay.be) qui se chargera de le récolter avec une remorque mais uniquement dans l'hyper-centre d'Amay. En dehors du ramassage, apportez votre sapin de Noël au parc à conteneurs situé rue du Parc Industriel.

Rejoignez-nous sur Facebook Commune d'Amay et partagez vos impressions, vos photos ou vos anecdotes sur l'événement.

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel.**

Distribué par points de dépôts dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet et août)
En pdf via le site **www.amay.be** ou sur demande par mail à
office.tourisme@amay.be | Chaussée Roosevelt 10 | ☎ 085 31 44 48

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
Éditeur responsable :
le Collège communal
Commune d'Amay